

Bulletin de la Paroisse française de Thoune

Contact



Mai 2024

61^{ème} année

A noter:



Notre voyage de paroisse aura lieu du 20 au 23 juin à Besançon. Monsieur Lantz nous donne des informations très intéressantes et fort utiles en page 12 et attend dès que possible votre pré-inscription.



Nous nous excusons du publier avec autant de retard les résultats des collectes : ce sont bien les résultats pour l'année 2022 qui sont publiés en page 11.



Nous sommes toujours heureux de recevoir des textes pour notre journal. Pour le numéro de juin 2024, veuillez les transmettre au plus tard le 6 mai 2024 auprès de Pierre Charpié. Merci à vous.

Le mot de notre pasteur

LE JOLI MOIS DE MAI.

Le cinquième mois de l'année porte le nom de la déesse romaine Maia. Maius en latin signifie plus grand. C'est ainsi que notre mois de mai désigne le moment de l'année où la nature et en particulier les végétaux se développent au maximum sous la poussée de la sève. C'est le mois du muguet avec son parfum enivrant, que l'on retrouve à chaque fois avec beaucoup de plaisir. Pour les catholiques c'est le mois de Marie, que l'on choisissait autrefois pour se marier ; pour les laïcs le premier mai est la fête du travail ; pour les chrétiens c'est le mois de L'Ascension du Christ et de la Pentecôte, don du Saint Esprit. On ne peut pas dire que le mois de mai ne soit pas marqué par un éventail de références à notre vie quotidienne !

Le calendrier révolutionnaire lui avait donné le nom de floréal et de prairial, ces deux appellations couvrant en partie les mois d'avril et de mai. C'était bien vu, puisque c'est précisément à cette époque-là de l'année que l'on assiste au développement le plus spectaculaire de la nature.

Au mois de mai, nous sommes donc en plein cycle d'épanouissement. La sève active la vie, elle anime soudain ce que quelques mois auparavant nous aurions pu croire mort. N'est-ce pas alors pour nous un signe très fort d'espérance, qui nous est donné là ?! La nature n'agit pas par intermittence avec des moments culminants et des moments totalement plats. Elle suit son cours en se nourrissant de cette puissance de vie qu'est la sève qui monte de ses racines jusque tout au bout de ses extrémités.

Il apparaît que le Christ qui enseignait ses disciples se servit de la même image pour leur apprendre combien il était important qu'ils restent attachés à Lui, s'ils voulaient porter des fruits. Il leur dit qu'Il était le cep et qu'eux étaient les sarments, et qu'il leur fallait demeurer attachés au cep, sinon le principe de la vie, la sève, ne saurait les féconder, car le sarment ne peut de lui-même porter du fruit !

C'est comprendre pour nous aujourd'hui qu'il n'y a pas que des fêtes comme Noël, Pâques ou Pentecôte, points culminants du calendrier

chrétien, qui comptent dans notre vie et pour notre vie, mais qu'il faut se garder de tout laisser tomber entretemps et de tout laisser tomber à plat. Il ne faut pas bloquer l'ascension de la sève par nos mille et une préoccupations. Le temps de la mort vient toujours trop vite, c'est pourquoi il nous faut profiter de ce temps de la vie pour que ses fruits puissent arriver à maturité. Nous ne sommes quand même pas des arbres secs !...

Maia, personnification de la force qui fait monter la sève pour le plein développement de la nature, se cache sous le pseudonyme de mai et est toujours agissante pour notre plus grand bonheur, alors pourquoi ne serait-elle pas aussi un rappel pour chacun d'entre nous de cette puissance de vie que nous avons à renouveler aussi peu que ce soit ?

Que le joli mois de mai que l'on chantait autrefois vous réjouisse !
Votre pasteur, Jacques Lantz

* * * * *

Les collectes du mois de mai sont destinées à :

5 mai : ACAT pour un monde sans torture.

Appel urgent mars 2024 • Délai d'intervention: 1 avril 2024

Alors qu'elle revenait d'un cours d'anglais à Kobanê, une étudiante de 18 ans a été enlevée par les Unités de protection de femmes (YPJ). Agissez pour demander que les YPJ révèlent où Fidaa Mohammad Qassem est détenue et qu'elle puisse communiquer avec sa famille!

La ville kurde de Kobanê est située au nord de la Syrie, à la frontière turque. Cette région est dirigée par l'Administration autonome du nord-est de la Syrie (AANES), dont les forces armées comprennent les Unités de protection de femmes (YPJ). Selon la législation locale, les hommes sont obligés de suivre un an de service militaire. Les femmes, quant à elles, sont libres de rejoindre les rangs des YPJ.

Le 6 avril 2023, le lendemain de son dix-huitième anniversaire, Fidaa Mohammad Qassem a disparu alors qu'elle revenait d'un institut d'anglais à Kobanê. Selon des sources d'Amnesty International, deux semaines après sa disparition, les YPJ auraient officiellement rendu visite à la famille de Fidaa. Elles l'auraient informée que cette



dernière avait choisi de rejoindre librement les Unités de protection des femmes. Toutefois, sans contact direct entre Fidaa et sa famille, cette indication ne peut être vérifiée. Par ailleurs, les YPJ n'ont donné aucune information concernant le lieu où Fidaa se trouvait. Il est à redouter qu'il s'agisse d'un cas de recrutement militaire forcé. En effet, la famille ne croyait pas que Fidaa avait volontairement choisi de rejoindre le YPJ, étant donné qu'elle avait l'intention de terminer ses cours d'anglais et de poursuivre ses études à l'étranger.

Dans le courriel d'intervention, nous demandons au général Newroz Ahmed, en charge des YPJ, de fournir des informations sur le lieu où se trouve Fidaa et qu'il garantisse à cette dernière un contact régulier avec sa famille. En cas de refus de Fidaa de participer aux YPJ, nous exigeons qu'elle soit libérée de son engagement auprès de ce corps militaire. Il est également rappelé que la Charte du Contrat social, la constitution provisoire de l'AANES, prévoit à l'article 25 que toute personne a le droit de liberté et de sécurité. L'article 22 renvoie par ailleurs au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, dont l'article 9 dispose que tout individu a droit à la liberté et à la sécurité de sa personne.

19 mai : Collecte synodale : Soutien en faveur de personnes atteintes de troubles psychiques

Appel à la collecte de Pentecôte 2024

La collecte générale de l'Église pour la Pentecôte 2024 est placée sous la devise « Soutien en faveur de personnes atteintes de troubles psychiques ».

La collecte de Pentecôte 2024 sera entièrement affectée à la Fondation bernoise de soutien aux personnes atteintes de troubles psychiques à raison de 3/4 et au Centre social protestant (CSP) à raison de 1/4.

Les maladies psychiques sont très répandues dans notre société et leur prévalence a significativement augmenté ces dernières années, surtout chez les jeunes. Les services psychiatriques sont débordés et les offres ambulatoires également. La maladie psychique ne touche pas que les jeunes, les personnes âgées ne sont pas épargnées. Les troubles psychiques restreignent le quotidien et peuvent mener à une perte d'emploi, à l'insécurité en matière de revenu, à une longue procédure AI et au bout du compte à la pauvreté et à la dépendance à l'aide sociale.

Fondation bernoise de soutien aux personnes atteintes de troubles psychiques (Stiftung zur Unterstützung psychisch kranker Menschen im Kanton Bern)

Centre social protestant Berne-Jura

Le Centre social protestant Berne-Jura s'occupe notamment de réinsertion sur le marché du travail. Il est présent sur les sites de Moutier, Tramelan et Bienne.

Le Conseil synodal vous remercie chaleureusement pour votre contribution.

Le Conseil de Paroisse vous remercie pour votre générosité.

Impôt paroissial facultatif pour les personnes morales ?

Le Grand Conseil bernois a accepté le mercredi 6 mars un postulat visant à rendre facultatif l'impôt ecclésiastique pour les personnes morales.

Les entreprises bernoises pourront-elles bientôt se soustraire à l'impôt ecclésiastique? Un premier pas a été fait dans cette direction le mercredi 6 mars, lors de la séance du Grand Conseil bernois. Si le parlement s'est refusé à opérer une coupe radicale dans les finances des Eglises reconnues du canton, il n'en a pas moins approuvé, sous forme de postulat, la motion Reinhard baptisée «Impôt paroissial facultatif pour les personnes morales».

En réponse à ce postulat, un pool regroupant l'Église nationale catholique-chrétienne du canton de Berne, l'Association des paroisses du canton de Berne, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne a publié en janvier dernier une brochure énumérant 18 arguments en faveur du maintien de l'impôt ecclésiastique pour les personnes morales et dont le contenu est résumé ci-après (voir page.10)

* * * * *

Résultats du tournoi de jass

Notre traditionnel tournoi de jass qui a eu lieu le vendredi 8 mars dernier a réuni 12 personnes ce qui a permis de constituer 3 tables de joueurs. Cette année, le vainqueur du tournoi est Urs Koller avec 2075 points suivi de Marlies Bähler avec 2033 points et Rosalie Wenger avec 1937 points.



Une collation a été servie aux participants durant les pauses et personne n'est reparti chez lui les mains vides.

Bravo et merci à tous les participants et à l'année prochaine si Dieu le veut !

Programme pour mai 2024

Cultes à la chapelle romande, Frutigenstrasse 22, Thoune

Dimanche 5 mai à 9h30 Pasteur Jacques Lantz. Sainte-Cène.

Dimanche 19 mai à 9h30 Culte de Pentecôte. Pasteur Jacques Lantz. Sainte-Cène

Activités de la paroisse :

Sans autre indication, à la maison de paroisse, Frutigenstrasse 22

Flûtes: Tous les mercredis à 17h30

Etude biblique : Le jeudi 2 mai à 14h30.
Pasteur Jacques Lantz.
L'Exode.

Jeux : Les vendredis 10 et 24 mai à 14h00.

Fil d'Ariane : Les mardis 14 et 28 mai à 14h00.

Agora : Mercredi 15 mai à 14h30h.
Après-midi récréatif.

**Interlaken, Langnau
Et Frutigen :**

**Dorénavant culte unique à la chapelle
de Thoune pour les membres de la
communauté française, qui sont
cordialement invités.**

Les personnes de langue française qui
souhaitent la visite du pasteur, sont
priées de s'annoncer chez lui, **tél.
078/919 62 42**. Si M. Jacques Lantz
n'est pas atteignable, **le numéro
d'urgence 079 368 80 83** vous relie
avec un membre du conseil de paroisse
qui vous mettra en contact avec un
pasteur.



Impôt paroissial facultatif pour les personnes morales ?

(suite de la page 7)

L'Eglise, c'est plus que ce que tu crois.

Géographie.

1. Les Eglises nationales fournissent un service public - partout.
2. Piliers de la vie sociale et culturelle locale.

Economie.

3. L'Eglise, partenaire de l'économie locale et régionale.

Société.

4. 183 millions de francs par année de prestations en faveur de la société.

5. L'impôt sur les sociétés n'est pas utilisé à des fins culturelles.

Action sociale.

6. L'action sociale publique a besoin d'être déchargée.

7. Les Eglises nationales soutiennent les plus vulnérables de la société.

8. Les Eglises nationales soutiennent les personnes en situation de handicap.

9. Les Eglises nationales assistent les personnes âgées.

Culture.

10. Le canton de Berne est imprégné de culture chrétienne.

11. Les églises sont aussi un patrimoine culturel.

12. Les Eglises nationales soutiennent la musique.

13. Les Eglises nationales sont indispensables à la culture locale

Formation.

14. Les Eglises nationales forment les jeunes.

15. Les Eglises nationales encouragent la réflexion et le dialogue.

Dialogue.

16. Les Eglises nationales fournissent une contribution importante pour la paix.

17. Les Eglises nationales encouragent l'entente entre les religions.

18. Les Eglises nationales recueillent des dons pour les personnes qui souffrent dans les régions en crise.

Le Conseil de paroisse

RESULTAT DES COLLECTES 2022

Date	Institution		Montant
09.01	Mercy Ships		192.00
23.01	Mercy Ships		230.00
06.02	Coll.synodale	Dim de l'Eglise.	310.00
20.02	Pro Hispania		197.00
06.03	Coll.synodale	J.mond.prière	282.00
20.03	Soutien Eglises suiss. à l'étranger		218.00
03.04	DM échange et mission, Lausanne		106.00
17.04	Org. Oecumén. Internationales	Pâques	275.00
01.05	ACAT pour monde sans torture		154.00
15.05	Coll synodale		212.00
05.06	EPER	Pentecôte	190.00
19.06	EPER		145.00
03.07	Eglise vallées vaudoises Piémont		289.80
18.07	Eglise vallées vaudoises Piémont		188.00
07.08	Pro Hispania		118.00
20.08	Coll synodale	Dim de la Bible	155.00
04.09	Médecins sans frontières		146.00
18.09	Collecte synodale	Jeûne fédéral	223.00
02.10	Centre social protestant		205.00
16.10	Centre social protestant		145.00
06.11	Collecte synodale	Dim. Réform.	203.00
20.11	CPT Congo		221.00
04.12	Fondation Théodora		150.00
18.12	Fondation Théodora		215.00
25.12	Collecte synodale	Noël	235.00

Total

5'004.80

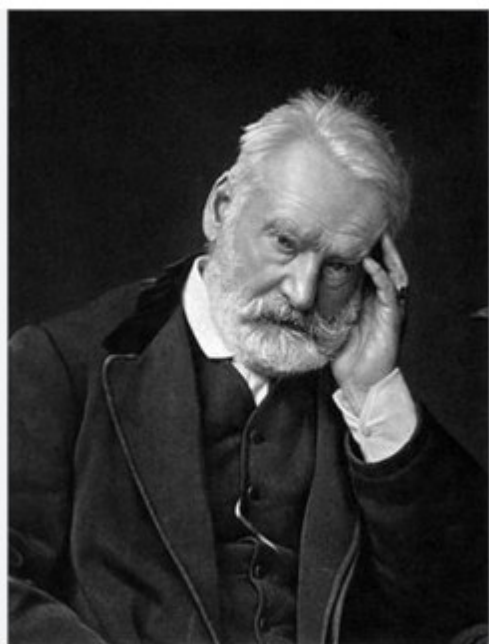
VOYAGE PAROISSIAL DU JEUDI 20 JUIN AU DIMANCHE 23 JUIN 2024.

Cette année, nous n'irons pas trop loin, car nous serons presque à la frontière! C'est la ville de Besançon et sa région qui nous accueilleront. En effet, cette région qui nous est si proche ne nous est pas vraiment connue.

C'est l'occasion de découvrir les sites et les richesses qui se cachent là-bas.

Entre certains châteaux voisins, la citadelle de Besançon, l'un ou l'autre musée

dont celui de l'horlogerie (Besançon en fut longtemps une capitale), la maison natale de Victor Hugo et bien d'autres lieux dignes de notre voyage, une promenade en bateau sur le Doubs réjouira chacun comme la découverte de la ville en elle-même.



Victor Hugo

Du fait que nous n'aurons pas trop de kilomètres à parcourir, le voyage sera certainement moins fatigant. De plus nous gagnerons 2 demi-journées (jeudi après-midi et dimanche après-midi) pour s'organiser quelque loisir...

Il est bien entendu que les personnes qui ont un peu de difficulté à marcher sont les bienvenues avec leur canne ou leur déambulateur! On s'adaptera pour que tous ensemble nous partageons le même plaisir.



Un hôtel en plein centre de la ville a déjà été retenu, donc des petites escapades personnelles peuvent avoir lieu sans souci. Mais aussi il est impératif que je puisse donner un chiffre approximatif pour retenir les chambres à une ou

deux personnes. Veuillez donc me signaler votre inscription préalable avant la fin du mois de mai !

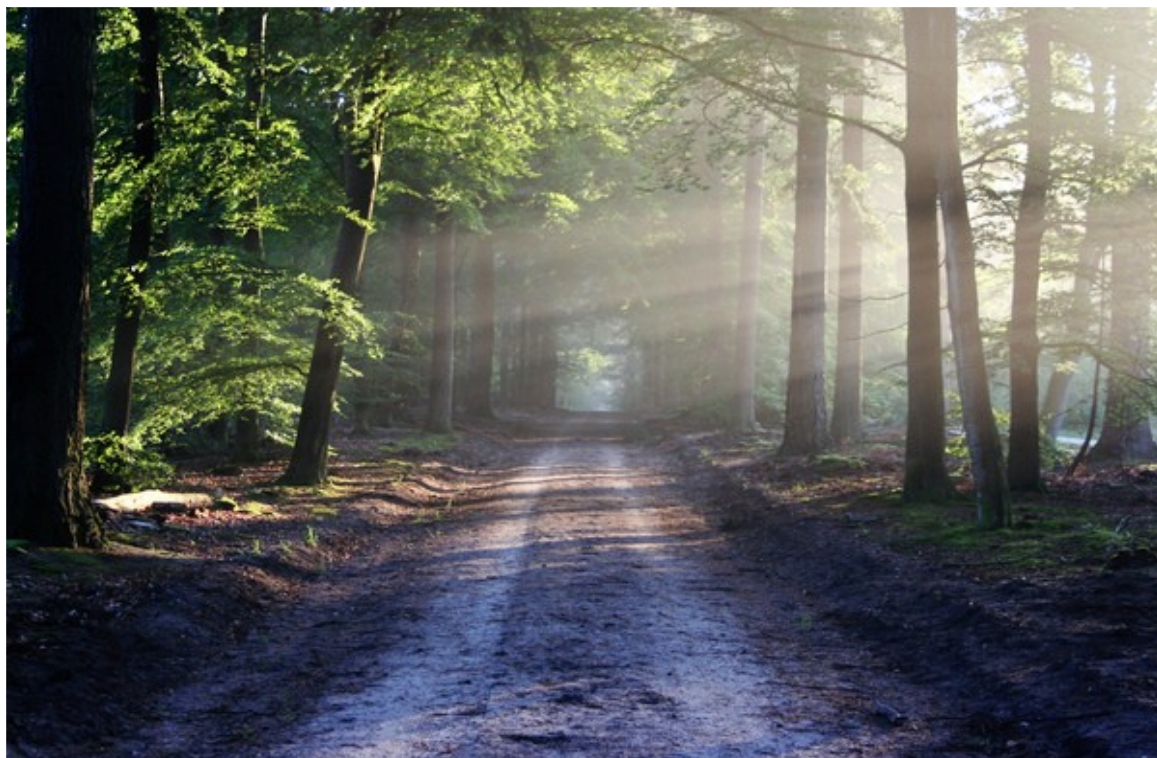
Dans le Contact du mois de juin vous aurez toutes les indications pour notre séjour à Besançon, ainsi que le talon-réponse définitif pour votre inscription.



Vous pouvez m'atteindre au 078 919 62 42 ou au 031 972 33 12, ceci en tout cas pour la préinscription, ou encore mon adresse : Pré-aux-Fleurs 8, 1470 Estavayer-le-Lac.

A bientôt j'espère par monts et par vaux !

Jacques Lantz, pasteur



Notre paroisse a pris congé de

Mme Anna Clara Obrecht-Affolter

qui est entré dans la Paix de Dieu.

Jésus dit : Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

Jean 11, 25

PRIERE

Loué sois-Tu, Seigneur, pour tout ce que Tu nous dis au travers des jours et des saisons !

Eveille-nous à tous ces signes que nous banalisons, alors qu'ils sont autant d'aspects de Ta présence !

Loué sois-Tu pour ce renouveau auquel nous assistons lors de chaque printemps, ils sont des symboles de vie tellement précieux !

Permetts-nous de voir et de comprendre à travers eux que Tu es le Dieu de toute vie et de la Vie !

Loué sois-Tu, parce que Tu ne cesses de nous emmener à Ta suite pour faire de nous des êtres renouvelés par Ta grâce !

Apprends-nous à marcher avec confiance sur ce chemin de la vie que Tu nous as montré en Jésus-Christ !

Loué sois-Tu, car Tu n'as pas reculé devant la nécessité d'accomplir notre salut en sacrifiant Ton propre Fils pour combattre le mal jusqu'à la racine !

Ouvre nos cœurs à ce temps de Pâques qui nous prépare à recevoir le don de Ta vie triomphante sur nos maux et notre mort !

Loué sois-Tu, Seigneur, d'être ce Dieu d'amour qui nous fait être et qui nous rend notre place à Tes côtés !

Amen.

J.L.



Adresses utiles

Pasteur Jacques Lantz
Chemin Pré aux Fleurs 8
1470 Estavayer-le-Lac
031 972 33 12, 078 919 62 42

Permanence pour les services funèbres

En cas d'absence de notre pasteur, le numéro suivant vous relie avec un membre du conseil de paroisse qui vous mettra en contact avec un pasteur : **Tél : 079 368 80 83**

Notre Caissière

Mme. Erika Gisler, Schönbergstrasse 57, 3654 Gunten
Tél. 033/251 42 89 / portable : 078/861 64 01

Président du conseil de paroisse

Nathanael Jacobi, Niesenstrasse 2B, 3600 Thoune
Tél. 031 992 30 81
nathanael.jacobi@sunrise.ch

Contacts (pour la mise en page)

Pierre Charpié, Chemin du Levant 147, 1005 Lausanne
Tél. 021 729 61 58 / portable : 079 404 42 78,
pierrecharpie@bluewin.ch

Code IBAN de la paroisse : CH78 0900 0000 3001 9890 1

Changements d'adresse (registre et Contact) : à adresser à :
Josette von Känel, Gässli 12, 3711 Mülenen, 033 676 21 91